

***Portrait de l'importance
et du potentiel
du milieu forestier
de Chaudière-Appalaches***

FAITS SAILLANTS

par :

Simon Arbour, biologiste, M.Sc
Conseil régional de concertation et de développement de Chaudière-Appalaches

Collaborateurs



Montmagny, mars 2003

SOMMAIRE

Le milieu forestier regroupe plusieurs secteurs d'activité et procure une partie importante de la richesse collective de la région de la Chaudière-Appalaches. À l'automne 2001, le *Conseil régional de concertation et de développement* a formé la Table de concertation sur le milieu forestier qui vient répondre aux préoccupations de nombreux acteurs du milieu forestier soucieux de développement durable et de gestion intégrée. Cette Table regroupe les représentants de la forêt privée et de la forêt publique ainsi que ceux des secteurs de la faune, de l'environnement et de l'emploi. Les membres de la Table ont convenu de la priorité de se doter d'un portrait du milieu forestier de Chaudière-Appalaches permettant d'en connaître la situation actuelle et d'en faire ressortir les principaux enjeux.

La région de la Chaudière-Appalaches est couverte de forêts sur les trois quarts de sa superficie, dont plus de 85 % appartiennent à des propriétaires de petits boisés, plaçant la région au premier rang national pour les superficies en forêt privée. La prédominance des forêts mélangées et feuillues illustre le caractère méridional du couvert forestier. Au moins 60 % des volumes de bois disponibles en forêt privée se trouvent dans les jeunes forêts de moins de 50 ans, qui pourront constituer des sources d'approvisionnements futurs. La région fournit environ 4 % des volumes de bois récoltés au Québec, avec 1,4 Mm³ chaque année dont 59 % de résineux. Les forêts privées contribuent à 17 % de la récolte en résineux provenant des forêts privées du Québec. Les aires communes couvrent 90 % des terrains forestiers publics où la majeure partie des volumes de bois disponibles sont attribués par voie de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) à onze usines de transformation de la région. L'industrie du bois comble seulement le tiers de ses besoins en résineux sur le territoire, ce qui se traduit par une forte pression de récolte sur ces essences tant en forêt publique qu'en forêt privée. La région compte également plus de 3 500 exploitations acéricoles avec près de 12 millions d'entailles, ce qui la classe au premier rang national pour cette production.

La faune du milieu forestier de Chaudière-Appalaches comprend 468 espèces de vertébrés, dont au moins 20 espèces en situation précaire. La région abrite 134 habitats fauniques essentiels cartographiés, parmi lesquels on compte 20 aires de confinement du cerf de Virginie situées en majorité dans les forêts privées. Les stades de forêts surannées sont de moins en moins représentés à l'échelle du paysage régional. On trouve une seule zone d'exploitation contrôlée en milieu forestier, la zec Jaro d'une superficie de 155 km². Les aires protégées couvrent au total 247 km², soit 2 % de la forêt régionale, parmi lesquelles le Parc national de Frontenac et les aires de confinement du cerf de Virginie en forêt publique regroupent les plus grandes superficies. La diversité des peuplements forestiers et leur distribution constituent un avantage pour beaucoup d'espèces fauniques.

Plusieurs acteurs gouvernementaux et régionaux sont associés à l'utilisation du milieu forestier. Parmi ceux-ci, on compte deux agences régionales de mise en valeur des forêts privées, quatre syndicats de producteurs de bois, huit groupements forestiers, neuf MRC et une ville, ainsi que plusieurs autres organismes régionaux et locaux. Plus de 149 usines font la transformation du bois dans la région. Les propriétaires de petits boisés sont au nombre de 24 300 dans Chaudière-Appalaches. Parmi les utilisateurs du milieu forestier en Chaudière-Appalaches, on estime qu'il y a 57 000 pêcheurs actifs, plusieurs milliers de chasseurs dont 19 600 chasseurs du cerf de Virginie, 19 000 adeptes d'activités d'observation sans prélèvement et 124 000 personnes qui s'adonnent à des activités de plein air. La région compte également 13 500 chalets ainsi que 16 000 motoneiges et 24 000 véhicules tout-terrains immatriculés.

Dans la région, près des deux tiers de l'activité dans le secteur forestier et dans la transformation du bois se retrouvent dans les MRC de Beauce-Sartigan, L'Islet, Les Etchemins et Montmagny. L'industrie du bois compte plus d'établissements et plus d'employés à la production que n'importe quelle autre industrie manufacturière dans la région. On dénombre au moins quarante municipalités dans Chaudière-Appalaches dont plus de 25 % des emplois sont dépendants du secteur forestier ou de l'industrie du bois. Plus des deux tiers de ces communautés se classent parmi les municipalités en restructuration.

Sur le plan de la main-d'œuvre, plus de 9 600 personnes travaillent dans le secteur forestier et dans la transformation du bois en Chaudière-Appalaches, ce qui représente 17 % de la population active des secteurs primaires et manufacturiers combinés. Le taux d'emploi dans le secteur forestier est supérieur de 10 % à celui de l'ensemble du Québec, mais on constate un vieillissement plus marqué de la main-d'œuvre dans ce secteur, par rapport aux autres industries, qui peut freiner le développement de l'emploi. La transformation du bois accapare près du quart de toute la population active travaillant dans cette industrie au Québec. Le taux d'emploi dépasse 91 % dans la région, mais le revenu moyen d'emploi est inférieur de 10 % par rapport à la moyenne québécoise. Les usines de la région éprouvent des difficultés à recruter de nouveaux employés. En matière de formation professionnelle, aucun établissement d'enseignement de la région ne dispense l'un ou l'autre des programmes d'enseignement offerts dans le secteur forestier ou de la transformation du bois.

Parmi les retombées économiques que procure le milieu forestier, le bois récolté dans la région procure des revenus évalués à 64 M\$ dont plus des trois quarts sont destinés à la transformation. Les investissements consacrés aux travaux d'aménagement forestier se montent chaque année à 6,5 M\$ en forêt privée et à 1,3 M\$ en forêt publique, qui touchent plus de 11 400 hectares de terrains forestiers et fournissent de l'emploi saisonnier à 960 personnes. Les exploitations acéricoles de Chaudière-Appalaches produisent près de 24 millions de litres de sirop d'érable chaque année qui rapportent 51 M\$ en revenus. Un bilan partiel des activités de prélèvements fauniques démontre qu'elles génèrent un minimum de 60 M\$ en dépenses, qui permettent de soutenir près de 520 emplois. Ces dépenses sont d'un même ordre de grandeur que les revenus bruts provenant de la récolte du bois ou de la production acéricole. La clientèle touristique qui pratique des activités récréatives en milieu forestier est évaluée à 146 000 visiteurs qui génèrent des dépenses de 18 M\$, ce qui représente 18 % de l'activité économique du secteur récréotouristique régional.

L'industrie du bois de Chaudière-Appalaches occupe une place de premier plan à l'échelle du Québec. La valeur de ces expéditions manufacturières dépasse le milliard de dollars, ce qui classe la région au premier rang national, tout comme pour le nombre d'emplois dans cette industrie. Les usines de sciage de Chaudière-Appalaches utilisent annuellement 4 Mm³ de bois, leur consommation augmentant en moyenne de 2,8 % par année. Près de 80 % du bois est transformé par 15 usines de très grande capacité. Les usines utilisent plus de 90 % de résineux, composés en majorité de sapins et d'épinettes, alors que les feuillus ne représentent que 10 % du bois consommé. Plus de 60 % de ce bois provient de l'extérieur du Québec. La capacité de transformation du bois reste nettement supérieure aux quantités de matière ligneuse produites actuellement dans la région.

L'activité économique totale du milieu forestier s'élève à 1,2 milliard \$, dont au moins 510 M\$ proviennent directement de la forêt régionale dans Chaudière-Appalaches. La transformation du bois génère plus de 70 % de l'activité économique liée au milieu forestier régional. La récolte du bois et les travaux sylvicoles procurent ensemble 14 % de l'activité économique découlant des revenus et des travaux réalisés. La faune et le récréotourisme fournissent ensemble 15 % de l'activité économique découlant des dépenses liées à ces activités. Sur le plan environnemental, les principales retombées du milieu forestier proviennent du rôle que le couvert forestier joue dans la conservation des sols, de l'eau, de la qualité de l'air et de la biodiversité, surtout en tant qu'habitat du monde vivant. Sur le plan social, le développement des différents secteurs du milieu forestier peut aider à freiner le déclin de plusieurs communautés rurales dans la région.

Parmi les différents potentiels qu'offre le milieu forestier en Chaudière-Appalaches, l'intensification des travaux d'aménagement forestier en forêts publique ou privée pourrait permettre à long terme un rendement accru. En forêt privée, on estime que des travaux sylvicoles devraient être réalisés sur 23 000 hectares afin de pouvoir atteindre les objectifs de rendement accru. On estime également que les superficies en érablières potentielles additionnelles permettraient de doubler les superficies actuellement exploitées. Cependant, la pression exercée par les surplus de lisiers provenant des élevages a conduit à la disparition, entre 1990 et 1999, de plusieurs milliers d'hectares de boisés. Quant à la transformation du bois, les meilleurs potentiels se trouveraient davantage dans les industries de 2^e et de 3^e transformation du bois ainsi que dans le développement de la transformation des feuillus sur le territoire.

D'autres potentiels sont à développer dans les secteurs de la faune, du récréotourisme et de la conservation. La FAPAQ veut mettre en place un projet pilote visant la mise en valeur optimale du cerf de Virginie afin d'accroître les retombées économiques régionales découlant de la présence de cette espèce à haut potentiel. La pression récréative exercée par la population sur les terres publiques de la région est considérée comme très élevée alors que le potentiel pour le développement de sites d'intérêt en milieu forestier s'avère intéressant tant en forêt publique qu'en forêt privée. Les activités de randonnée sont celles qui offrent le plus de potentiel dans le secteur du plein air. Enfin, les intervenants régionaux ont l'occasion d'identifier les portions de territoire méritant un statut particulier de conservation dans le cadre de la mise en œuvre de la *Stratégie québécoise sur les aires protégées*.

Dans Chaudière-Appalaches, les montants versés par le Programme de mise en valeur du milieu forestier atteignent 8,4 M\$ pour l'année 2002-2003, permettant de soutenir 632 emplois en forêt. Les programmes gouvernementaux contribuent ainsi à 1,7 % de l'activité économique du milieu forestier et au maintien de 7 % des emplois dépendants du milieu forestier. À ces montants, s'ajoutent des investissements de 100 000 \$ par année consacrés à la réalisation de projets liés à la conservation et à la mise en valeur de la faune et des milieux naturels.

Le développement du milieu forestier pose de nombreux enjeux. Un examen attentif des différents potentiels doit précéder la mise en valeur des ressources multiples qu'offre la forêt. Il apparaît important de bien concilier les choix qui seront retenus par les intervenants impliqués afin de maximiser les retombées attendues pour l'ensemble des secteurs d'activité tout en évitant de compromettre chacun des potentiels respectifs. Le milieu forestier possède donc plusieurs attributs offrant l'opportunité de faire de Chaudière-Appalaches une région pilote dans la gestion intégrée des ressources de la forêt et contribuer ainsi à son développement durable.

1. PORTRAIT BIOPHYSIQUE DU MILIEU FORESTIER

Faits saillants

État des forêts

- ✓ Les forêts occupent 74 % de la superficie totale de la région qui est favorisée sur le plan de l'accessibilité de la matière ligneuse tant pour la récolte que pour son aménagement. La prédominance des forêts mélangées et feuillues illustre le caractère méridional du couvert forestier.
- ✓ Les petits boisés privés sont présents sur 85 % du territoire, situant la région au premier rang national avec 14 % de l'ensemble des petits boisés privés du Québec.
- ✓ Les forêts de 50 ans et moins des petites propriétés constituent 60 % de l'ensemble du volume marchand brut disponible dans Chaudière-Appalaches. Ces forêts en phase de reconstruction sont propices aux travaux sylvicoles et elles pourront constituer des sources d'approvisionnements futurs. La maturation de ces peuplements forestiers contribuera à l'augmentation de la possibilité forestière régionale à moyen et à long terme.
- ✓ En forêt publique, la grande part de la possibilité forestière se trouve chez les essences résineuses. Le taux de récolte atteint 95 % de la possibilité dans le cas des sapins et des épinettes.
- ✓ Les forêts du territoire public sont plus âgées que celles des terres privées, avec 40 % de leur couvert vieux de 70 ans et plus. En forêt privée, les forêts âgées représentent à peine 10 % du couvert forestier.
- ✓ Les besoins en approvisionnement de l'industrie de transformation ne sont comblés qu'au tiers par les forêts résineuses qui subissent une forte pression sur le territoire. Pendant ce temps, la possibilité forestière des essences feuillues est supérieure aux besoins des industries, ce qui se traduit par un taux de récolte moins élevé.

Faune et biodiversité

- ✓ Selon les relevés actuellement disponibles, 468 espèces de vertébrés ont été observées dans la région de la Chaudière-Appalaches, ce qui représente 72 % des espèces vertébrées du Québec. Au moins 20 de ces espèces sont en situation précaire.
- ✓ La région abrite 134 habitats fauniques essentiels cartographiés. Parmi eux, on compte 20 aires de confinement du cerf de Virginie. Seize autres ravages de plus de 2,5 km² ont été inventoriés dernièrement. Environ 70 % de la superficie totale des ravages se situe en forêt privée.
- ✓ L'habitat du poisson occupe la plus grande superficie d'habitats fauniques sur le territoire. Une centaine de frayères et près de 400 aires d'alevinage sont connues.

- ✓ Parmi les autres habitats méritant une attention spéciale, il faut mentionner les bandes riveraines, les milieux humides et certains peuplements ou écosystèmes forestiers, qui revêtent une importance particulière compte tenu de leur rareté ou de leur contribution à la biodiversité.
- ✓ Les stades de forêts surannées, essentiels pour la survie de plusieurs espèces, sont de moins en moins représentés à l'échelle du paysage régional en raison de l'accessibilité à la ressource et de la bonne productivité des écosystèmes forestiers, qui suscitent l'intérêt pour un aménagement forestier intensif du territoire.
- ✓ La diversité des peuplements forestiers et leur distribution constituent un avantage pour beaucoup d'espèces fauniques.

Utilisation du territoire

- ✓ Les aires communes couvrent 90 % des terrains forestiers publics. Les volumes de bois disponibles y sont attribués par voie de CAAF, dont onze à des industries de transformation situées dans la région. Le volume de résineux récolté annuellement en forêt publique se maintient autour de 140 000 m³, tandis que la récolte en feuillus est de 40 000 m³.
- ✓ La région fournit en moyenne 4 % des volumes de bois récoltés au Québec. Elle se situe au deuxième rang national pour le bois coupé dans les forêts privées avec 17,4 % de la récolte en résineux provenant des forêts privées du Québec. Le volume de résineux récolté annuellement en forêt privée se maintient au-dessus de 800 000 m³, alors que le volume de feuillus dépasse 600 000 m³ par an.
- ✓ La région de la Chaudière-Appalaches compte plus de 3 500 exploitations acéricoles couvrant une superficie de 70 300 hectares et près de 12 millions d'entailles, ce qui la classe *au premier rang national*.
- ✓ La chasse et la pêche sont pratiquées dans l'ensemble du milieu forestier. On y retrouve une zone d'exploitation contrôlée, la zec Jaro d'une superficie de 155 km², ainsi qu'une douzaine de pourvoiries sans droit exclusif.
- ✓ Les aires protégées en milieu forestier couvrent au total 247 km², soit 2 % de la superficie forestière de Chaudière-Appalaches. Le Parc national de Frontenac et les aires de confinement du cerf de Virginie situées en forêt publique figurent parmi les plus grandes d'entre elles.

2. ACTEURS DU MILIEU FORESTIER

Faits saillants

- ✓ Plusieurs intervenants sont associés au milieu forestier dont les acteurs gouvernementaux et les acteurs régionaux. Parmi ceux-ci, on compte deux agences régionales de mise en valeur des forêts privées, quatre syndicats de producteurs de bois, huit groupements forestiers, neuf MRC et une ville, ainsi que plusieurs autres organismes régionaux et locaux. On compte également une coopérative forestière.
- ✓ Plus de 262 entreprises font de la transformation du bois dans la région, parmi lesquelles 80 s'adonnent à la 1^{re} transformation, alors que 185 font de la 2^e et 3^e transformation. Quelques entreprises sont intégrées, faisant à la fois de la 1^{ère} et de la 2^{ème} transformation. On retrouve le plus grand nombre d'entreprises dans les MRC de Beauce-Sartigan, de L'Islet et des Etchemins qui concentrent la majeure partie des usines de sciage de très grande capacité.
- ✓ Les petits propriétaires de boisés sont au nombre de 24 300 dans l'ensemble de Chaudière-Appalaches. Chacun possède en moyenne 50 hectares de boisé. Ils détiennent ainsi plus de 80 % des terrains forestiers productifs accessibles de la région. La majorité, soit 19 420, sont actifs et au moins 40 % détiennent des plans d'aménagement forestier.
- ✓ On compte sept grandes propriétés forestières, appartenant dans l'ensemble à des entreprises, qui couvrent près de 5 % de la superficie totale de la région.
- ✓ La FAPAQ estime que 57 242 résidents de la région sont des pêcheurs actifs pour un taux de participation de 18,5 % dans la population en général. L'omble de fontaine et le doré sont les deux espèces de poisson les plus pêchées.
- ✓ Plus de 84 000 personnes détiennent un certificat de chasseur dans la région de la Chaudière-Appalaches. La chasse aux cerfs de Virginie est la plus populaire, pour laquelle 6 800 permis ont été achetés en 2001 par des résidents de la région. Au total, 19 600 chasseurs ont effectué 186 000 jours de chasse aux cerfs en 2000. La zec Jaro demeure la plus fréquentée au Québec pour cette activité avec plus de 3 300 journées de chasse en 1999.
- ✓ Près de 19 000 adeptes ont pratiqué des activités d'observation sans prélèvement en milieu naturel dans Chaudière-Appalaches. Les gens qui pratiquent ce type d'activité demeurent longtemps dans la région et y reviennent souvent.
- ✓ La participation à des activités de plein air est estimée à 124 000 personnes en Chaudière-Appalaches, ce qui représente un plus grand nombre d'adeptes que la chasse, la pêche ou l'observation de la faune.
- ✓ Les résidences secondaires occupent une place importante dans l'assiette fiscale des municipalités, avec un total de 13 543 chalets représentant 13 % des unités d'évaluation résidentielle.
- ✓ La région compte près de 16 000 motoneiges et 24 000 véhicules tout-terrains immatriculés.

3. CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE

Faits saillants

- ✓ La région de la Chaudière-Appalaches abrite plus de 5 % de la population totale du Québec, se classant au 6^e rang ses régions les plus peuplées. Elle présente une situation favorable sur le plan socioéconomique avec à un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale.
- ✓ Le territoire présente des disparités importantes entre les communautés situées près des grands axes routiers et celles qui se trouvent davantage en périphérie.
- ✓ La population de la région a augmenté légèrement de 0,8 % entre 1996 et 2001. Par contre, les MRC situées en périphérie des grands pôles régionaux présentent des baisses de leur population allant de 1,5 % à 3,9 %.
- ✓ Le caractère rural de la population demeure un trait particulier de la Chaudière-Appalaches, la proportion d'habitants en milieu rural y étant plus du double de celle de la moyenne québécoise.
- ✓ L'évolution de la structure d'âge entre 1986 et 2001 indique une tendance au vieillissement de la population dans Chaudière-Appalaches.
- ✓ La scolarisation de la population dans Chaudière-Appalaches est inférieure par rapport à la moyenne québécoise, notamment en raison de la proportion de personnes n'ayant pas complétées d'études secondaires qui atteint presque 40 %.
- ✓ On dénombre au moins quarante municipalités dans Chaudière-Appalaches dont plus de 25 % des emplois sont dépendants du secteur forestier ou de l'industrie du bois. Près des deux tiers de l'activité dans le secteur forestier et dans la transformation du bois se retrouve dans les MRC de Beauce-Sartigan, L'Islet, Les Etchemins et Montmagny.
- ✓ L'industrie de la transformation du bois compte plus d'établissements et plus d'employés à la production que n'importe quelle autre industrie manufacturière dans la région. Plus d'un emploi manufacturier sur cinq est dépendant des activités de transformation du bois dans sept MRC sur neuf. Elle est la principale activité manufacturière recensée dans 24 municipalités de Chaudière-Appalaches.
- ✓ Les zones où l'activité économique dépend davantage des ressources forestières comptent également une grande proportion de municipalités en restructuration. Dans plus des deux tiers des communautés forestières, le revenu des ménages et les revenus d'emploi sont parmi les moins élevés de la région de la Chaudière-Appalaches.

4. MAIN-D'ŒUVRE

Faits saillants

- ✓ La Chaudière-Appalaches compte plus de 9 600 personnes travaillant dans le secteur forestier et dans la transformation du bois, ce qui représente 17,4 % de la population active des secteurs primaire et manufacturier combinés. La région est l'une des plus importantes du Québec dans ces secteurs.
- ✓ Plus de 50 % de la population active dans le domaine de l'exploitation et des services forestiers est concentrée dans les MRC de Beauce-Sartigan, L'Islet et des Etchemins. Le taux d'emploi, qui est supérieur de 10 % à celui de l'ensemble du Québec, témoigne d'une situation d'embauche favorable.
- ✓ Le revenu moyen annuel d'emploi dans le secteur forestier est légèrement supérieur à la moyenne nationale. Plus de 80 % des emplois sont concentrés dans l'exploitation forestière. La durée moyenne de la période de travail en forêt se situe à 27 semaines.
- ✓ Dans la transformation du bois, les 7 405 personnes déclarant travailler dans ce secteur industriel représentent près du quart de la population active recensée pour cette industrie au Québec. Les deux tiers d'entre eux habitent dans les MRC de Beauce-Sartigan, L'Islet, Lotbinière, Les Etchemins et Montmagny.
- ✓ Dans la transformation du bois, plus de 90 % des personnes travaillent à temps plein et à salaire. Le revenu moyen d'emploi y est toutefois inférieur de 10 % par rapport à la moyenne québécoise.
- ✓ On constate un vieillissement plus marqué de la main-d'œuvre dans le secteur forestier par rapport aux autres secteurs de l'industrie, pendant que le taux de renouvellement par les jeunes travailleurs est aussi plus bas qu'ailleurs. Ces faiblesses peuvent freiner le développement de l'emploi dans ce secteur en particulier.
- ✓ Les perspectives professionnelles sont acceptables ou très favorables pour l'horizon 2001-2005 dans les secteurs de la forêt et du bois, mais les usines de la région éprouvent des difficultés à recruter de nouveaux employés.
- ✓ 42 % des travailleurs dans l'industrie du bois se trouvent dans les scieries, alors que le reste des emplois se concentre dans les activités de 2^e et 3^e transformation du bois.
- ✓ Dans le secteur du récréotourisme, on compte plusieurs emplois qui sont rattachés à des activités offertes en milieu forestier, que ce soit des emplois liés à l'hébergement et à la restauration ou encore ceux liés aux activités de plein air et de randonnée.
- ✓ En matière de formation professionnelle, aucun établissement d'enseignement de la région ne dispense l'un ou l'autre des programmes d'enseignement offerts en aménagement forestier et en exploitation forestière ou en transformation du bois.

5. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

Faits saillants

- ✓ Les volumes de bois récoltés dans les forêts de la région atteignent en moyenne 1,4 Mm³ par année. Plus des trois quarts de la récolte est destinée à la transformation, alors que les résineux composent plus de la moitié du volume exploité. On estime la valeur totale du bois récolté à 64 M\$ dans la région.
- ✓ En forêt privée, la récolte moyenne annuelle dépasse 1,2 Mm³, ce qui représente plus de 85 % du bois récolté dans la région. Dans la forêt publique, la récolte atteint en moyenne 200 000 m³ par année. En proportion, davantage de feuillus sont récoltés en forêt privée qu'en forêt publique.
- ✓ La récolte de bois de chauffage représente 36 % des volumes de bois récoltés en forêt privée et 14 % de ceux récoltés en forêt publique pour une récolte annuelle totale estimée à 367 000 m³.
- ✓ On estime que 3 600 personnes sont impliquées dans le travail de récolte pour l'ensemble de la région. La grande majorité d'entre elles proviendrait des familles immédiates de propriétaires de boisés, puisque ceux-ci récoltent par eux-mêmes plus de 80 % du bois récolté en forêt privée.
- ✓ Chaque année, des travaux sylvicoles sont réalisés sur plus de 11 400 hectares de terrains forestiers. Près de 1,8 M\$ ont été investis en 2001 dans les travaux sylvicoles en forêt publique, alors qu'en forêt privée, on consacre en moyenne près de 6,5 M\$ par année aux travaux d'aménagement forestier.
- ✓ Les travaux sylvicoles les plus importants comprennent l'éclaircie précommerciale, le reboisement et le regarnissage ainsi que l'entretien de plantation. Ils fournissent de l'emploi saisonnier à plus de 470 personnes, ce qui représente 11 % des emplois dans ce secteur au Québec.
- ✓ Les usines de sciage de Chaudière-Appalaches consomment annuellement 4 Mm³ de bois. La consommation des usines a augmenté en moyenne de 2,8 % par année de 1996 à 2001. Les usines utilisent plus de 90 % de résineux, composés en majorité de sapins et d'épinettes. Les feuillus ne représentent que 10 % des volumes de bois consommés.
- ✓ Plus de 60 % du bois consommé par les usines de sciage provient de l'extérieur du Québec. La capacité de transformation du bois reste nettement supérieure aux quantités de bois actuellement produites dans la région. Plus de 79 % du bois est transformé par 15 usines de très grande capacité.
- ✓ L'industrie du bois de Chaudière-Appalaches occupe une place de premier plan à l'échelle du Québec. La valeur de ces expéditions manufacturières dépasse le milliard de dollars, ce qui classe la région au premier rang national, tout comme pour le nombre d'emplois dans cette industrie.

- ✓ Sur le plan régional, l'industrie du bois se classe au premier rang parmi l'ensemble du secteur manufacturier pour le nombre d'établissements, le nombre d'employés à la production et les salaires versés.
- ✓ Les exploitations acéricoles de Chaudière-Appalaches produisent chaque année plus de 23,7 Ml de sirop d'érable, ce qui rapporte plus 50,6 M\$ en revenus. La production acéricole provient à 88 % de la forêt privée.
- ✓ Un bilan partiel démontre que les activités de prélèvements fauniques apportent un minimum de 60 M\$ en dépenses qui permettent de soutenir près de 520 emplois. Ces dépenses sont du même ordre que les revenus bruts générés par la récolte du bois ou par la production acéricole.
- ✓ Le nombre de touristes qui visitent la région Chaudière-Appalaches a progressé de 63,7 %, depuis 1990, comparativement à 6,3 % pour l'ensemble du Québec. La demande pour des activités pratiquées en milieu forestier s'élève à 33 % en 2002.
- ✓ La clientèle touristique qui pratique des activités récréatives en milieu forestier s'élève à 146 000 visiteurs qui génèrent des dépenses de 18 M\$. La part du milieu forestier dans l'ensemble de l'activité économique régionale dans le secteur récréotouristique est estimée à 18 %.
- ✓ L'activité économique totale du milieu forestier s'élève à 1,2 milliard \$, dont au moins 510 M\$ provient directement de la forêt régionale. La transformation du bois génère plus de 70 % de l'activité économique liée au milieu forestier régional. La récolte du bois et les travaux sylvicoles procurent ensemble 14 % de l'activité économique découlant des revenus et des travaux réalisés. La faune et le récréotourisme fournissent ensemble 15 % de l'activité économique découlant des dépenses liées à ces activités.
- ✓ Les principales retombées environnementales du milieu forestier proviennent du rôle que le couvert forestier joue dans la conservation des sols, de l'eau, de la qualité de l'air et de la biodiversité, surtout en tant qu'habitat du monde vivant.
- ✓ Le développement multiressource de la forêt constitue un apport au développement de la qualité de vie des communautés forestières. Il est souhaitable et pourrait aider à freiner le déclin de plusieurs communautés rurales dans la région.

6. POTENTIELS DU MILIEU FORESTIER

Faits saillants

- ✓ L'intensification des travaux d'aménagement forestier en forêts publique ou privée pourrait permettre, selon certaines prévisions, un rendement accru de 15 % des volumes de bois sur les superficies aménagées de façon intensive pour la ligniculture, mais seulement à long terme. Ce scénario doit être considéré avec prudence, puisque sa réalisation doit tenir compte de la participation des propriétaires privés et des impacts environnementaux cumulatifs à grande échelle, sur la faune en particulier.
- ✓ En forêt privée, on estime que des travaux sylvicoles devraient être réalisés sur 8 000 hectares dans le cas de l'Agence des Appalaches et sur plus de 15 000 hectares dans le cas de l'Agence de la Chaudière afin de pouvoir atteindre les objectifs de rendement accru des forêts.
- ✓ On estime la superficie en érablières potentielles additionnelles dans Chaudière-Appalaches à environ 60 000 hectares, ce qui permettrait de doubler des superficies actuellement exploitées. Plusieurs restrictions peuvent limiter la mise en production de ces érablières, tant écologiques que forestières.
- ✓ Les meilleurs potentiels dans la transformation du bois se trouveraient davantage dans les industries de 2^e et 3^e transformation du bois. On pourrait également considérer le développement de la transformation des feuillus sur le territoire.
- ✓ Dans Chaudière-Appalaches, la pression exercée par les surplus de lisiers provenant des élevages a conduit à la disparition de plusieurs milliers d'hectares de boisés entre 1990 et 1999. Ce phénomène est en accélération depuis 1995.
- ✓ La FAPAQ veut mettre en place un projet pilote visant la mise en valeur optimale du cerf de Virginie, afin d'accroître les retombées économiques régionales découlant de la présence de cette espèce à haut potentiel.
- ✓ La pêche en rivière offre un potentiel de développement des plus intéressants, qui repose sur la présence d'organismes voués à la protection et la mise en valeur des habitats aquatiques.
- ✓ La Stratégie québécoise sur les aires protégées représente une occasion pour les intervenants d'identifier des portions de territoire méritant le statut particulier d'aires protégées.
- ✓ La pression récréative exercée par la population sur les terres publiques de Chaudière-Appalaches est considérée comme très élevée. Le développement de sites d'intérêt en milieu forestier, tant en forêt publique que privée, représente un potentiel intéressant sur le territoire.
- ✓ Les activités de plein air qui offrent actuellement le plus de potentiel dans la région comprennent les activités de randonnée, mais celles-ci doivent s'harmoniser, entre autres, avec l'exploitation forestière sur les terres publiques et conjuguer à la tenure privée des terres qui est prédominante sur le territoire.

7. PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

Faits saillants

- ✓ Les montants accordés dans la région pour le Programme de mise en valeur des forêts privées s'élèvent à 5,3 M\$ par année. L'aide accordée représente 15 % de l'enveloppe gouvernementale du Québec.
- ✓ Dans Chaudière-Appalaches, les budgets disponibles dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier atteignent 1,3 M\$ par an.
- ✓ Entre 1989 et 2000, 107 000 \$ ont été investis par la Fondation de la faune du Québec pour la réalisation de travaux d'aménagement dans les ravages de cerfs. L'investissement global se chiffre à 310 000 \$.
- ✓ Le Programme Faune-Nature a accordé 64 500 \$ en 2002-2003 à cinq organismes de la région pour la réalisation de projets liés à la conservation, à la mise en valeur ou à l'utilisation de la faune, de son habitat et des milieux naturels, sur un budget total de 570 000 \$ pour tout le Québec.
- ✓ Pour l'année 2002-2003, les sommes investis en forêt atteignent 8,4 M\$ et permettent de soutenir 632 emplois en forêt. Ce montant représente 1,7 % de l'activité économique provenant de la forêt régionale, mais près de 7 % des emplois dépendant du milieu forestier.
- ✓ Les besoins en aménagement forestier sont supérieurs à l'aide offerte dans la région par les programmes gouvernementaux.
- ✓ La région de la Chaudière-Appalaches se retrouve exclue de plusieurs programmes gouvernementaux destinés à la mise en valeur de la forêt et de la faune, parce qu'elle n'est pas reconnue comme une région ressource.